



*ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE  
DE LA DEYMARDE*



**PROJET PEDAGOGIQUE**

# SOMMAIRE

## I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- L'organisateur
- L'adresse
- Le public
- La capacité d'accueil
- La période de fonctionnement
- Les locaux
- L'aménagement de l'espace/Le matériel

## II) L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- L'équipe d'animation
- L'équipe technique

## III) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- L'objectif principal
- Pour les enfants de maternelle
- Pour les enfants de primaire

## IV) UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT

## V) LES REUNIONS

## VI) LA FORMATION

## I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE

### **L'ORGANISATEUR**

Mairie d'Orange  
Affaires Scolaires/Animation Sport Loisirs  
1609 Chemin Blanc  
84100 Orange

### **L'ADRESSE :**

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DE LA DEYMARDE  
377 rue Rodolphe d'Aymard  
84100 Orange

Téléphone : 04/90/51/38/92

### **LE PUBLIC**

L'accueil de loisirs périscolaire s'adresse aux enfants de l'école primaire et maternelle de la Deymarde.

### **LA CAPACITE D'ACCUEIL**

Elle est de 20 enfants de maternelle et de 36 enfants de primaire.

### **LA PERIODE DE FONCTIONNEMENT**

Ouverture : lundi 5 septembre 2011

Fermeture : jeudi 5 juillet 2012

L'accueil de loisirs fonctionne les semaines d'école. Il est fermé durant les vacances scolaires.

### **LES LOCAUX ET ESPACES EXTERIEURS**

Dans l'école primaire :

- 2 salles d'accueil et d'activités (une pour les maternels et une pour les élémentaires)
- 1 infirmerie
- 1 local de rangement
- 1 salle de sport
- 2 salles de restauration (maternel et primaire)
- 3 blocs sanitaires (garçons / filles / personnel)
- 1 préau
- 1 grande cour extérieure  
(avec terrains de foot, de basket, marelles...)

Dans l'école maternelle :

- 1 salle polyvalente
- 2 blocs sanitaires (enfants / personnel)
- 1 préau
- 1 cour extérieure

Selon les effectifs, ou les activités proposées, les enfants de maternelle peuvent s'installer dans les locaux maternels ou primaires.

### **L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE / LE MATERIEL**

Dans les salles d'activités des espaces permanents sont aménagés : ludothèque, bibliothèque, dessin... pour permettre aux enfants d'évoluer de manière autonome en dehors du cadre des ateliers ou jeux organisés.

Le matériel sportif, pédagogique et administratif est fourni par le service Affaires Scolaires/Animation Sport Loisirs.

### **II) L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Elle se compose de fonctionnaires territoriaux et d'agents non titulaires.

### **L'EQUIPE D'ANIMATION**

1 directrice BEATEP

4 animatrices (BAFA ou CAP petite enfance)

2 ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles).

Effectif d'encadrement : 1 animateur pour 14 enfants de primaire, et 1 animateur pour 10 enfants de maternelle.

### **L'EQUIPE TECHNIQUE**

2 agents de restauration pour la gestion du goûter (mise en place, service, rangement)

### **III) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Les fondements du Service Affaires Scolaires/Animation Sport Loisirs sont l'Accueil et l'Écoute.

L'objectif principal est de : Proposer un moyen de garde éducatif aux parents.

Pour répondre à cet objectif, différentes activités seront mises en place :

- Cuisine
- Couture
- Contes
- Chants
- Confection d'un livre imagé
- Arts Plastiques
- Ateliers d'expression

### ***POUR LES ENFANTS DE L'ELEMENTAIRE :***

\* FAVORISER LA COMMUNICATION AU SEIN DU GROUPE

Pour permettre ainsi d'éveiller chez l'enfant des attitudes de respect des autres et de soi même, à travers différents moyens de communication.

- Communication orale

En prenant le temps de gérer les conflits.

En favorisant l'écoute.

En favorisant la compréhension du ressenti de chacun et l'obligation pour les enfants de s'exprimer dans un langage correct.

Pour répondre à cet objectif, différentes activités seront mises en place :

- lecture de contes, poèmes, création de saynettes...
- mise en place d'un "cercle" d'écoute.

- Communication écrite

En confectionnant des livrets de jeux et de chants individuels et communs, répertoriant ce qui est fait le soir, en concentrant les informations sur les populations découvertes durant l'année.

- Communication non verbale

En mettant en place des sketches mimés.

\* DECORER ET "S'APPROPRIER" LES ESPACES INTERIEURS ET EXTERIEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pour permettre aux enfants :

- de prendre conscience de la complémentarité de chacun dans une action collective, et créer ainsi des liens.
- d'appréhender la notion de respect à travers le "travail" de chacun.

### ***POUR LES ENFANTS DE LA MATERNELLE :***

\* RESPECTER LEUR RYTHME DE VIE

Pour permettre ainsi aux enfants de vivre la transition maison/accueil de loisirs/école et école/ accueil de loisirs/maison de la manière la plus "agréable" possible.

Pour répondre à cet objectif :

- l'espace sera aménagé pour leur permettre de jouer, dessiner, se reposer, prendre le temps....

- une ATSEM et un animateur feront le lien entre l'enfant, ses référents de la journée et ses parents.

- L'écoute des enfants et des parents sera privilégiée.

## **IV) UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT**

L'accueil de loisirs fonctionne avant et après l'école. Les enfants ne sont pas les mêmes chaque jour. Sur le mois, environ 70 enfants élémentaires et 45 enfants maternels différents sont accueillis.

ACCUEIL DU MATIN  
De 7h30 à 8h20

## Arrivées échelonnées

Les enfants accompagnés de leurs parents sont accueillis dans la salle d'activité maternelle, pour permettre à la directrice ou à l'animatrice référente chargée de l'accueil, d'enregistrer leur arrivée et de vérifier leur inscription.

Les enfants se répartissent ensuite dans les salles d'activité correspondant à leur âge, ou à l'activité qu'ils ont choisit.

Un animateur accueille les plus grands dans la salle d'activité élémentaire, et une ATSEM accueille les plus petits dans la salle d'activité maternelle.

De petites activités, jeux de société, lecture, puzzle, dessin.... leurs sont proposées.

A 8h20, les enfants de maternelle sont accompagnés dans leur classe respective par l'ATSEM, tandis que les plus grands sortent dans la cour dès l'arrivée des enseignants.

Les enfants accueillis le matin ne sont souvent pas les mêmes que ceux accueillis le soir. Le matin, ils prennent le temps d'arriver, de s'installer, de choisir un jeu. Les grands jouent aussi bien entre eux qu'avec les plus petits.

### ACCUEIL DU SOIR De 16h30 à 18h30 Départs échelonnés

A 16h20: deux animatrices et une ATSEM récupèrent les enfants de maternelle dans leur classe. Les enfants sont accompagnés aux toilettes avant de se rendre au restaurant scolaire maternel pour y prendre le goûter.

A 16h30, trois animateurs accueillent devant le restaurant scolaire élémentaire les enfants de l'école élémentaire. Les enfants se lavent les mains puis sont enregistrés sur un état de présence par un animateur qui vérifie leur inscription, avant d'être installés dans la salle de restauration par un autre animateur.

Le goûter est servi par deux agents de restauration.

A 17h00 : les plus grands se rendent par petits groupes dans la salle de sport de l'école primaire accompagnés des animateurs, les plus petits dans la salle de sport de l'école maternelle, où installés en cercle ils participent tous à une activité commune durant 30 minutes : chants, contes, jeux, puis enfants et animateurs font des propositions d'activités.

A 18h00 : les petits se rendent dans les locaux de l'accueil de loisirs qui leurs sont réservés.

Pour respecter « l'ambiance enfantine » instaurée dans la salle maternelle, les parents des enfants de l'élémentaire accèdent à la salle d'activité des plus grands par la salle de sport où sont rangés les cartables des enfants.

Les parents des enfants de maternelle les récupèrent en accédant directement à la salle d'activité maternelle.

Les enfants de l'élémentaire accueillis le soir considèrent un peu l'accueil de loisirs comme une cour de récréation où, ils vont pouvoir se détendre après une longue journée d'école. Ils ont besoin d'un temps où ils vont pouvoir courir, sauter ; mais ils sont également en demande d'activités manuelles, aussi bien les garçons que les filles. Nous pouvons également constater que la mise en place du cercle d'écoute, permettant l'activité commune notamment chants et contes est devenue un moment essentiel dans l'organisation de la soirée, permettant à chacun de se découvrir, de s'écouter, de partager des idées.

Les enfants de maternelle sont en demande de jeux à tendance physique, mais fatigués d'une longue journée d'école ceux-ci sont limités à 3/4 d'heure. Des activités collectives : chants, contes, activités manuelles, jeux de société.... mais également des activités plus individuelles : dessins, jeux de dinette, de voitures, de construction viennent également agrémenter la soirée.

## V) LES REUNIONS

Des réunions sont programmées :

- avec l'équipe, pour mettre en place les projets d'activité, organiser des soirées à thème, mais également avec les animateurs d'autres structures d'accueil de la ville pour des projets en commun.
- pour évaluer les actions, les projets d'activité et faire des bilans.

Des réunions de service permettent aux différentes équipes d'animation des 10 accueils de loisirs de la ville de se rencontrer. Ces temps de travail permettent de redéfinir les objectifs du service et de l'organisateur (projet éducatif), mais également de discuter sur différents thèmes (législation...)

## VI) LA FORMATION

Tout au long de l'année, des formations en liens avec la législation : HACCP, BAFD, BAFA, ou de perfectionnement : cirque, magie, conte sont proposées. Elles contribuent à la formation continue des animateurs.